

Réfléchir, pour ne pas avoir à le regretter (paru le 27.05.2017)

Bernard Montavon (Moutier)

Je me suis toujours demandé pourquoi tant de personnes, dès l'après-guerre, sont venues dans nos districts, de Porrentruy, de Haute-Ajoie, de La Baroche, de la Vendeline, des Franches, de Lajoux, des Genevez, de Delémont et sa couronne, et j'en passe, à Moutier, ou plus au sud. Pour trouver une place d'apprentissage de mécanicien, de décolleteur ou de dessinateur-constructeur, les jeunes avaient peu de possibilités d'être engagés dans les quelques usines de ces districts du Nord. Alors oui, beaucoup ont déboulé sur Moutier, chez Tornos, Bechler, Pétermann, Azurée, Pierce; dans la vallée de Tavannes chez Schaublin, DC, Hélios, Wahli, Tavannes Machines et Tavannes Watch, ainsi que dans le vallon de Saint-Imier.

Ces jeunes n'étaient pas les seuls à s'engager au-delà de «Sousles Gorges», l'actuelle frontière entre les cantons de Berne et du Jura. Beaucoup d'ouvriers, qualifiés ou pas, se déplaçaient chaque jour pour gagner 1 fr. de plus à l'heure. A Choindez par exemple, l'ouvrier touchait 1 fr. 47 de l'heure, mais 2 fr. 80 à Moutier. Alors, on les comprend, bien sûr. Par la suite, un nombre considérable de familles du Nord sont venues s'établir dans nos districts industriels, tout comme d'autres qui venaient de cantons voisins. Pour avoir résidé à Moutier dans ces périodes, j'ai pu constater que la politique n'était pas le fort des Prévôtois de souche. Ils participaient moyennement, éalisaient le Conseil municipal, sans plus. La vie était paisible. La semaine, c'était le boulot; le samedi, les commissions, le tour de maison et le jardinage, et le dimanche, une sortie en montagne du côté du Raimeux, du Graiteray ou de la Montagne de Moutier. Au retour, nos montagnards et autres randonneurs se retrouvaient au bistrot.

L'arrivée de nouveaux habitants a quelque peu bouleversé les mentalités et l'atmosphère en Prévôté. Le Conseil de ville, créé dans les années 70, a vu ces nouveaux venus s'engager davantage que les Prévôtois. La donne a changé et la Question jurassienne n'a pas arrangé les choses.

Dès lors, des clans se sont créés, même dans les familles. La lutte a été dure. On n'en est venu à sortir des armes, à incendier des fermes, à provoquer des émeutes, à plastiquer une voie de chemin de fer, à détruire des monuments historiques – la fontaine de la Justice, à Berne, ou le monument de combourgeoisie, à Moutier (...) Mais l'acte le plus triste, le plus vil, est la destruction de la sentinelle des Rangiers. (...)

Concernant le futur de la cité, on constate que le Gouvernement jurassien a fait beaucoup de promesses aux Prévôtois. Ce qu'il propose est bien joli, mais il omet de dire que le Jura convoite les prisons de district, le tribunal et l'ancienne préfecture, l'intendance des impôts, l'Office des poursuites, le bâtiment de la police cantonale, etc. En somme, il a plus à prendre qu'à donner. Il ne faut donc pas être dupe. Tout cela n'est que «parole, parole», comme le disait si bien Dalida.

Chacun aura compris que nous ne sommes pas dans un pays dictatorial, mais dans un Etat de droit. Rien ne peut se faire sans l'aval du parlement, voire du peuple souverain. Heureusement, notre pays ne peut pas utiliser l'article 49/3 de nos voisins français, qui permet à un seul dirigeant – premier ministre ou président – d'adopter un projet de loi sans vote du parlement. Le sort de Moutier, puis éventuellement de sa couronne, dépend de tous les citoyens en droit de voter. Réfléchir avant, pour ne pas avoir à le regretter après, doit être le leitmotiv pour mettre fin à ce problème qui n'a que trop duré.

Pas l'otage du bilinguisme (paru le 27.05.2017)

Vanessa Guyot (Bienne)

Ma double expérience de vie, en Prévôté durant plus de vingt ans et à Bienne depuis huit ans, m'incite à donner mon avis. Les autorités de la ville de Bienne ont, à juste titre, souligné qu'elles n'allaient pas interférer dans la votation «communaliste» de Moutier. Elles ont toutefois laissé entendre que l'issue de ce scrutin pourrait affaiblir les francophones du canton de Berne.

Les Biennois ont l'art de se tromper de remède pour soigner leurs maux. Rappelons qu'une étude publiée à fin 2016 par la presse locale indiquait que «87% des francophones biennois estiment ne pas être traités de la même manière que les germanophones, dans le domaine de la formation et de l'économie». Le nombre de places d'apprentissage occupées par des jeunes Romands n'est pas non plus proportionnel au poids démographique des francophones.

Or, Moutier et sa population ne jouent strictement aucun rôle sur cet état de fait. On peut même supposer que le départ de Moutier dans le canton du Jura pourrait au contraire représenter une chance pour les francophones biennois. Lorsqu'au soir du 18 juin, Moutier aura grossi les rangs du Jura, canton romand devenu plus fort, cette réalité sera de nature à insuffler à Bienne une réelle prise de conscience bénéfique et mobilisatrice en faveur des francophones. Quant aux Prévôtois, ils ont un autre rôle à jouer que celui de fairevaloir ou d'otages d'un bilinguisme de façade. Si j'étais domiciliée à Moutier, je voterais sans la moindre hésitation et avec enthousiasme oui.

Le Jura bernois, terre romande et accueillante (paru le 30.05.2017)

Pierre-Yves Moeschler (Bienne)

Moutier va choisir son appartenance cantonale. Une partie de sa population souhaite quitter le canton de Berne, trop grand, trop germanophone. Elle veut se donner le sentiment de maîtriser son devenir avec les Jurassiens du nouveau canton, confortablement monolingue. L'autre moitié de l'électorat est satisfaite de la situation actuelle, qui lui semble offrir de meilleures garanties. Elle ressent une communauté de destin avec les Jurassiens du canton de Berne.

La vie politique de la minorité francophone bernoise n'est pas facile. Trop peu nombreuse pour compter vraiment, elle s'appuie sur le Conseil du Jura bernois, créé pour lui donner une voix. Contrairement aux autres communautés suisses, elle dépend de décisions prises en dehors d'elle-même. Force est de constater qu'elle s'en satisfait.

Certains, comme José Ribeaud, ancien journaliste TSR établi à Berlin, appellent au vote séparatiste à Moutier en agitant le spectre de la germanisation par le dialecte bernois. Les exemples qu'il apporte sont peu convaincants, marqués par le temps et l'éloignement. D'ailleurs, si Moutier nourrit des craintes, est-elle seule concernée? Pourquoi se désolidarisait-elle du reste de la population francophone du canton de Berne? La réponse est donnée par le sentiment d'appartenance, qui penche d'un côté ou de l'autre de la limite cantonale selon sa culture personnelle, souvent teintée par son héritage confessionnel.

A l'inverse, le bilinguisme prend une place importante dans l'argumentation antiséparatiste. Le conseiller d'Etat Bernhard Pulver y va de son credo: l'option bernoise serait le choix du bilinguisme. A

cela, il faut répondre clairement que le Jura bernois est francophone, comme le stipule la Constitution. Le bilinguisme et le multilinguisme sont des outils indispensables que l'école se doit de favoriser, bien entendu. Mais le rôle prioritaire de l'Etat doit être, ici, la défense et l'illustration de la langue française.

Le discours de Bernhard Pulver produit l'effet contraire de ce qu'il souhaite. D'ailleurs et a contrario, a-t-on jamais convaincu le premier citoyen alémanique de s'exprimer en hochdeutsch en arguant que la modernité et le dialogue confédéral exigent l'abandon du dialecte, véritable barrière vers la Suisse alémanique? Les identités linguistiques ne se modifient pas à coups d'arguments. Elles se respectent. Seule une identité linguistique forte permet l'indispensable ouverture aux autres.

Il faut renvoyer dos à dos le discours obsolète de José Ribeaud sur une prétendue germanisation et l'idéalisme dommageable de Bernhard Pulver. Par contre, il faut que les édiles du Jura bernois, ses milieux culturels, ses institutions de formation et sa presse affirment haut et fort l'identité de cette région. Comme dans les décennies récentes, leurs intérêts seront pris en compte à condition qu'ils confient leur représentation à des personnes qui assument leur mission sans flagornerie. On ne peut, à ce sujet, que regretter que, par un jeu de circonstances, l'UDC, le parti du repli passéiste, du rejet de la différence et de l'à-plat-ventrisme, ait le monopole de la représentation du Jura bernois au niveau du gouvernement et du Conseil national. On peut aussi déplorer que les antiséparatistes les plus résolus s'entourent des symboles de la culture populaire alémanique (par ailleurs respectable). Cette acculturation dessert leur cause.

Quant à Moutier, qu'elle choisisse enfin son destin. Elle sera une commune du canton du Jura, coupée du Jura bernois, son bassin naturel, ou une commune du Jura bernois assumant peut-être un rôle de leader, en particulier quant aux relations avec le canton du Jura, voisin et ami. Gageons qu'elle choisira la raison plutôt que le sauve-qui-peut vers des sirènes incertaines. Elle contribuera ensuite activement à la vie culturelle et politique du Jura bernois, terre romande, ouverte et accueillante, à laquelle elle appartient et avec laquelle elle se forgera un avenir commun.

Le coeur, mais aussi la raison (paru le 30.05.2017)

Johan Schlup (Moutier)

Je dirai oui à un pouvoir de proximité qui nous permettra de défendre et de consolider nos acquis de manière efficace et de créer et développer de multiples projets dans divers secteurs. Oui à moins d'impôts pour 90% des Prévôtois (Cf. Rapport des experts mandaté par les cantons de Berne, du Jura et la commune de Moutier). Oui à un hôpital fort, compétent et serein économiquement. Le maintien du site de Moutier dépend essentiellement de la fidélité de ses clients. Cet hôpital est rentable aujourd'hui et, comme l'ont affirmé les gouvernements bernois et jurassien, la limite cantonale ne déterminera en rien l'avenir de l'hôpital, à Moutier. (...)

Oui à des prestations publiques plus généreuses, à la garantie des emplois et des salaires de nos employés communaux et cantonaux prévôtois. Oui au vivre ensemble! Oui au droit de vote aux étrangers, grâce aux lois en vigueur dans le Jura. Pour une société où chaque citoyen pourra donner son avis et ne pas avoir uniquement l'impression de devoir payer et se taire!

Oui au pouvoir politique que se verra attribuer Moutier: sept sièges au parlement, et probablement un au gouvernement. En bénéficiant d'une telle force politique, la voix des Prévôtois pèsera de tout son poids dans la balance lors des différentes prises de décision. Que ce soit dans la formation, le social, l'éducation, la santé, le développement urbain, industriel, sportif, etc.

Oui aux 26 millions de francs annuels que recevra le Jura grâce à la péréquation financière pour permettre le développement de nos industries, de nos lieux culturels, sportifs et associatifs. Oui, car si, depuis les années 1980, les habitants de Moutier élisent des autorités majoritairement autonomistes, il est grand temps de leur faire confiance, de ne pas avoir peur et d'oser aller de l'avant!

Le Nord applique ce qu'il veut (paru le 30.05.2017)

Frédy Gerber (Tramelan)

On dirait, à les entendre, que certains jeunes Prévôtois vivent à Moutier depuis hier... et il y a 15 ans qu'ils y sont nés. Non mais allô! N'ont-ils pas compris qu'à Moutier, on n'est pas «foireurs», qu'il n'y a pas de troquets pour, et comme on se lève tôt, on se couche tôt également. Dès 19h, les rues sont vides. On vit plus dans une ville studieuse, réfléchie et axée sur une vie posée, calme et travailleuse. C'est comme ça et 30 ans de dirigisme – pour ne pas dire dictature séparatiste – n'y ont rien changé... c'est un signe. Mais en 30 ans, il faut leur accorder cet exploit, les séparatistes ont fait diminuer la population de Moutier de 500 personnes.

A 16 ans, nous – les jeunes Prévôtois, et j'en étais –, on descendait à Delémont pour s'amuser. Ça ne change pas et ça ne changera pas, Jura ou pas Jura. Il est un autre domaine qui pâtit de la situation actuelle. Celui des associations, sociétés, groupements qui se disent interjurassiens. Il n'y a rien d'interjurassien – ni en sport, ni en culture, ni en services, ni en assurances –, il n'y a que du Jurassien qui profite des Bernois et de leurs cotisations. Ces derniers sont passifs, ne prennent que peu de charges, d'initiatives car les Jurassiens – toujours en juste surnombre voire, dans l'association que j'ai connue, en écrasante majorité – planifient, programment, dirigent. Leur but est clair, précis et égoïste, leur but est de développer les activités sur le Nord, d'amasser des réserves financières... au cas où! Ainsi, malgré des statuts régulant une certaine équité (ils ne sont là que pour être affichés au mur des WC), le Nord applique ce qu'il veut, il est politicard. C'est la réalité, la réalité à laquelle Moutier sera soumise. Les promesses ministérielles et parlementaires, ils s'assoient dessus. Ceux qui promettent aujourd'hui ne seront plus là demain, leur récompense est d'ailleurs déjà tracée. J'ai connu cela durant 11 ans, de vieux Béliers me l'ont expliqué, comme ils disaient aussi que Moutier n'est pas une ville jurassienne... mais un besoin financier et d'orgueil!

Le Jurassien est comme le Français: les 500 manifestants sont au moins 10 000, selon les syndicats. La manifestation est une culture, les promesses une herbe folle, les garanties un griffonnage sur une ardoise. Mais certaines vérités – celle de l'hôpital prévôtois par exemple – leur font peur... ils ne maîtrisent pas et savent que les perdants seront eux-mêmes. La promesse fallacieuse dans ce domaine sera pour leur pomme. Leur crainte, leur peur les conduisent à vouloir faire une pétition à quelques semaines du vote... C'est ce qu'on appelle «perdre les pédales», on dirait même «avoir la ch...» On est donc simplement dans une situation claire du côté bernois, depuis plus de 1000 ans, on gère, on développe, on croît en nombre et en économie. De l'autre, on ne peut que promettre, alors

qu'on n'a pas tenu 50% des engagements au niveau de son propre canton et les plans d'économies plus marqués encore – Moutier coûtera des millions, déjà 50 pour les bâtiments – seront relancés le 19 juin! Et Moutier ne s'enrichira pas avec les impôts et les achats des «frontaliers» de Delémont, des Breuleux ou de Porrentruy.